



D 2024-057

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre le 8 octobre à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,
Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire
Dûment convoqués le 4 octobre 2024.

Présents: Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, ,
Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Odile CHALAMEL (pouvoir à Amandine PAGET), Pierre Damien
GALENE (pouvoir à Jérôme GINOLLIN)

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Assiste à la réunion : Christophe MAREC

Secrétaire de séance : Amandine PAGET

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrage exprimés : 8
Ne prend pas part au vote :
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Approbation du plan de financement pour la réhabilitation de la piscine estivale et rénovation de l'hébergement touristique des Nivéoles

Le Maire expose :

La commune a lancé les travaux de réhabilitation de la piscine estivale et la rénovation de l'hébergement touristique des Nivéoles.

Au vu du coût de l'opération et des diverses subventions, le plan financement a évolué.

Le Maire le présente au conseil municipal :

La Secrétaire de Séance

Amandine PAGET



Réhabilitation de la piscine estivale et rénovation de l'hébergement touristique des Nivéoles

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONELLE au 08/10/2024

Dépenses :

	HT	TTC
Travaux	4 259 139,00 €	5 110 966,80 €
Frais annexes 22 %	937 010,58 €	1 124 412,70 €
Total =	5 196 149,58 €	6 235 379,50 €

Rénovation hébergement touristique

Les Nivéoles :	HT	TTC
Travaux	1 053 032,00 €	1 263 638,40 €
Frais annexes 22 %	231 667,04 €	278 000,45 €
Total =	1 284 699,04 €	1 541 638,85 €

Réhabilitation piscine :

	HT	TTC
Travaux	3 206 107,00 €	3 847 328,40 €
Frais annexes 22 %	705 343,54 €	846 412,25 €
Total =	3 911 450,54 €	4 693 740,65 €

Recettes :

Subventions	Projet global		
	Réhabilitation piscine + Rénovation centre vacances	Réhabilitation piscine	Rénovation hébergement touristique
ANS	400 000,00 €	400 000,00 €	
Contrat de Développement Territorial Energies Renouvelables Thermiques	889 317,98 €	752 515,32 €	136 802,66 €
Etat DSIL/DETR	100 000,00 €	75 275,94 €	24 724,06 €
Etat FNADT CIMA	263 583,00 €	198 414,59 €	65 168,41 €
Fond vert	350 000,00 €	263 465,80 €	86 534,20 €
Région hébergement touristique	400 000,00 €		400 000,00 €
Région Aménagement territoire	200 000,00 €	200 000,00 €	
Département équipement touristique	250 000,00 €		250 000,00 €
	2 852 900,98 €	1 889 671,65 €	963 229,33 €
Autofinancement de la commune	2 343 248,60 €	2 021 778,89 €	321 469,71 €
Total =	5 196 149,58 €	3 911 450,54 €	1 284 699,04 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE:

- Approuve le plan de financement proposé

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Amandine PAGET